

LIGUE NATIONALE POUR LA DÉMOCRATIE

**97/B WEST SHWEGONDINE ROAD,
BAHAN TOWNSHIP, RANGOON**

Les sanctions à l'encontre de la Birmanie

(Rapport de la Ligue Nationale pour la Démocratie, 8 février 2011)

Durant ces derniers mois, la question des sanctions est devenue récurrente dans les discussions sur le type de politiques qui pourraient le mieux encourager un changement positif en Birmanie. Avec ou sans les sanctions, les politiques et pratiques administratives actuelles sont-elles favorables au développement d'une économie saine ? Les allégations selon lesquelles les sanctions ont aggravé les difficultés du peuple de Birmanie sont-elles justifiées ou bien fondées sur des intérêts politiques ? En l'état actuel, les sanctions sont-elles à même d'atteindre les objectifs souhaités ? Y a-t-il des signes crédibles de progrès dans le processus de démocratisation du pays ? La question des sanctions doit être examinée dans le contexte plus large de l'environnement politique souhaité et des réalités économiques.

La question de savoir dans quelle mesure les sanctions sont responsables des difficultés économiques dans lesquelles vit la population birmane a soulevé de nombreuses controverses. Selon le Fonds Monétaire International, des politiques économiques inadéquates, une mauvaise gestion et le climat d'investissement peu attractif sont les principales causes des problèmes économiques que connaît le pays. Il serait bon d'examiner ici l'allégation selon laquelle le développement du pays a été freiné par les sanctions qui ont réduit l'aide au développement. Notons que la majeure partie de l'aide officielle au développement à la Birmanie ne fût interrompue qu'après 1988. Cependant, en décembre 1987, la Birmanie était déjà considérée comme l'un des pays les moins développés du monde, en dépit de l'aide au développement d'un montant de 3 712 millions de dollars US reçue entre 1978 et 1988.

Les sanctions ont-elles entraîné des contraintes commerciales nuisant aux conditions sociales du pays ? En fait, le volume du commerce extérieur birman a rapidement augmenté depuis la fin des années 1990. Les revenus gaziers ont à eux seuls généré environ 35% des revenus d'exportation pour l'année fiscale 2008-2009. L'exportation de gaz naturel a commencé en 1988 et a rapporté 1 070 millions de dollars en 2005-2006 et 2 380 millions de dollars en 2008-2009. On estime que l'exportation de gaz pourrait rapporter jusqu'à 4 milliards de dollars en 2010-2011. La vente de ces ressources naturelles a permis l'augmentation des revenus du pays et le renforcement de ses ressources financières. Les réserves de devises étrangères ont atteint 4 041.6 millions de dollars en 2008-2009. Cependant, en dépit de ce renforcement financier, l'éducation et la santé ont été négligés et le niveau de vie de la population n'a pas augmenté. Selon le Rapport 2010 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sur le développement des ressources humaines, la Birmanie est passée derrière le Laos et le Cambodge et est aujourd'hui classée au dernier rang des pays d'Asie du Sud-est.

Si l'on examine les investissements directs étrangers (IDE), les capitaux ont principalement été investis dans l'extraction de ressources naturelles. Alors que les IDE pour l'année 2008-2009 ont atteint 925 millions de dollars, l'investissement étranger autorisé en 2009-2010 a atteint 15 838 millions de dollars dont 62% dans les secteurs pétrolier et gazier. Le reste fût alloué à l'extraction minière et à des projets hydroélectriques. L'investissement dans d'autres secteurs fût négligeable. La productivité des investissements a été entravée par un environnement commercial défavorable du fait d'un manque de transparence, des taux de change multiples et de la corruption. Même certains pays asiatiques non

concernés par les sanctions économiques ont retirés leurs investissements de Birmanie durant les années 1990.

L'industrie textile fût la plus durement affectée par les sanctions. Entre 1998 et 2001, ce secteur a connu un essor du fait de la demande importante des marchés américains et européens. Les revenus des exportations textiles ont diminués de 400 millions de dollars en 2003 en conséquence des sanctions américaines. De ces pertes, seulement 2,5% concernaient les salaires des ouvriers. Ces pertes ont principalement affecté les grandes entreprises et les classes aisées qui exploitaient le pays et sa main d'œuvre. Les usines textiles ne pouvant plus exporter directement vers les pays pour lesquels leurs produits étaient destinés, elles ont alors dû changer d'itinéraire en passant par des pays en voie de développement. Les bénéficiaires birmans ont donc chuté. Cependant, en 2008-2009, l'industrie textile a repris son essor grâce à l'augmentation de l'investissement commercial chinois. En termes de revenus d'exportation, les exportations textiles représentent aujourd'hui la 3^{ème} source de revenus la plus importante du pays.

La population rurale vivant de l'agriculture – qui représente 63% de la population du pays- n'a pas été touchée par les sanctions économiques. Au contraire, les paysans ont souffert du manque de liberté quant à la production et à la commercialisation de leurs produits, de la vente forcée de leurs terres arables et des politiques et pratiques qui ont causé une baisse vertigineuse des prix des produits fermiers. Ainsi, les difficultés économiques de la grande majorité de la population ne sont pas dues aux sanctions mais à des politiques gouvernementales mal avisées.

Il serait de bon ton de mentionner ici certaines pratiques actuelles dans le secteur forestier. D'excellentes lois et réglementations concernant la conservation des forêts ont été promulguées à l'époque coloniale et sont toujours d'actualité. Cependant, elles ont été ignorées et pendant plusieurs décennies, l'abattage des arbres a dévasté les forêts du pays, en particulier dans les régions frontalières. Les forêts vierges ont été transformées en terrains vagues du fait de la complicité entre des marchands de bois avides des pays voisins et les autorités locales corrompues. Cet exemple démontre qu'une grande partie du déséquilibre actuel en termes de développement économique est dû à l'absence d'une gestion appropriée des ressources nationales. On ne peut pas accuser les sanctions d'être responsables de l'état pitoyable des forêts de Birmanie.

La critique des sanctions, et en particulier des sanctions économiques, est parfois utilisée afin de divertir l'attention des principaux problèmes qui affectent le pays. Les allégations selon lesquelles les sanctions économiques ont empêché l'émergence d'une classe moyenne négligent un fait flagrant : il n'y a pas de réelle économie de marché en Birmanie. Le capitalisme de connivence est la marque de fabrique de l'économie birmane et constitue le principal obstacle à l'émergence des petites et moyennes entreprises.

De même, les allégations selon lesquelles les sanctions ont créé un fossé entre les birmans ordinaires et les notions de bonne gouvernance ignorent totalement le refus du régime militaire d'accepter les suggestions de réformes qui pourraient de quelque manière que ce soit réduire leur mainmise absolue sur le pouvoir dans toutes les sphères de la vie du pays. On prétend que les sanctions ont empêché les technologies de pointe d'entrer en Birmanie et que les seules technologies accessibles, provenant de pays ayant peu de préoccupations éthiques, sont de médiocre qualité. Une telle affirmation revient à absoudre la responsabilité du gouvernement qui a pour devoir de s'assurer que les contrats commerciaux comprennent des clauses protégeant les intérêts du pays et de sa population.

On prétend également que les sanctions financières sont inefficaces et mal ciblées. En réalité, puisque le birman moyen n'a pas de compte en banque, les membres de la junte et leurs partenaires sont bien les seuls à ne pas avoir accès au système financier américain. On peut ainsi affirmer que ces mesures

n'affectent pas le grand public. Les sanctions financières ont également permis d'empêcher, bien que de façon imparfaite, le blanchiment de l'argent sale et le détournement des revenus provenant de la vente de gaz et d'autres ressources naturelles.

Les sanctions ciblées servent d'avertissement et envoient le message suivant : les agissements contraires aux droits de l'homme et aux normes basiques de justice ne peuvent être commis en toute impunité, même par des gouvernements autoritaires.

Les sanctions à l'encontre de la Birmanie ont été imposées par les Etats-Unis, les pays membres de l'Union européenne, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie avec les objectifs suivants :

- (a) Mettre fin aux violations des droits de l'homme
- (b) Promouvoir les valeurs et pratiques démocratiques
- (c) Dissuader le gouvernement militaire d'opprimer sa population

Les assemblées législatives nées du résultat des élections de 2010 sont complètement dominées, au niveau national et régional, par une entité combinant le parti de l'Union Solidarity and Development Party (USDP)- fondé par le State Peace and Development Council (SPDC) anciennement State Law and Order Restoration Council (SLORC) - et les représentants militaires nommés par le commandant en chef des armées. Les tentatives visant à désigner ces assemblées comme étant le seul espace politique autorisé en Birmanie reviennent à réduire la démocratisation du pays à une parodie. L'ultime appel de la Ligue Nationale pour la Démocratie (NLD) contre sa dissolution a été rejeté avec une rapidité indécente et sans justification légale de la part de la Cour Suprême. Ceci dénote également l'intention de réduire les activités politiques du pays au minimum.

Aujourd'hui plus que jamais, il est urgent d'appeler à un processus politique inclusif, ouvert à toutes les parties prenantes. La participation d'un large éventail de forces politiques est essentielle pour mener à bien le processus de réconciliation nationale en Birmanie. Une avancée dans le processus de démocratisation solidement ancrée dans le processus de réconciliation nationale et la libération de tous les prisonniers politiques doivent être au cœur de toute considération sur l'amendement des politiques de sanctions.

L'opinion de la LND sur les sanctions peut être résumée de la manière suivante:

1. Les Etats-Unis, les pays membres de l'Union européenne, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie ont mis en place des sanctions à l'égard de la Birmanie afin d'induire une amélioration de la situation des droits de l'homme en Birmanie et promouvoir les valeurs démocratiques.
2. Les sanctions sont le résultat des décisions prises par les pays sus nommés, non en réponse à la demande de partis politiques, d'organisation ou d'individus en Birmanie.
3. Il y a récemment eu des appels à la levée des sanctions lancés par certains gouvernements, partis politiques, organisations et individus. Il semblerait que la plupart de ces appels aient été motivés par des intérêts politiques. Les preuves disponibles indiquent que la situation économique du pays n'a pas été notablement affectée par les sanctions.

4. Puisque les principales raisons de la mise en place de ces sanctions sont les violations des droits de l'homme et l'absence de pratiques démocratiques, c'est en faisant face à ces problèmes de manière efficace que la levée des sanctions pourra être effectuée. La libération de tous les prisonniers politiques est un prérequis indispensable.
5. Nous appelons instamment le gouvernement de Birmanie à œuvrer en ce sens de manière rapide et assidue.
6. La NLD considère qu'entre temps, les difficultés économiques de la population du pays pourraient être atténuées si les entreprises ayant déjà investi ou qui envisagent d'investir en Birmanie respectaient les principes visant à la protection de l'environnement, la protection des droits des travailleurs et la promotion de la société civile.
7. La LND appelle à des discussions avec les Etats-Unis, les pays membres de l'Union européenne, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie dans le but de trouver un accord sur quand comment et dans quelles circonstances les sanctions pourraient être modifiées, dans l'intérêt de la démocratie, des droits de l'homme et d'un environnement économique sain. Une analyse des effets des sanctions, menée par une équipe de professionnels respectés, pourrait être bénéfique à de telles discussions.
8. La communauté internationale exprime depuis longtemps son désir de voir la Birmanie progresser sur le chemin de la démocratie et de la prospérité économique. La meilleure voie pour l'accomplissement d'un tel objectif serait la mise en place de mesures appropriées, intelligemment coordonnées et systématiquement appliquées.